



Paris, le 20 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L’AFFO accompagne les family offices au service des entreprises familiales de la région PACA

L’AFFO (l’Association Française du Family Office) a organisé le 9 décembre 2014, à Marseille dans les locaux de la Banque Martin Maurel, sa première réunion régionale afin de faire connaître l’association et le métier de family office en région. A cette occasion, l’AFFO a présenté, devant plus de trente personnes, son nouveau Livre Blanc sur l’allocation d’actifs « la valorisation et la préservation du patrimoine des familles ».

L’une des missions de l’AFFO est d’élaborer des contenus pédagogiques et techniques pour ses membres. Ainsi, elle organise des réunions thématiques et publie des livres blancs pour favoriser le développement et l’élargissement des compétences du family officer.

L’objectif de ce livre blanc est de contribuer à améliorer la pratique du métier d’allocation d’Actifs et à faciliter sa compréhension auprès des Family Offices. Ceci est primordial pour protéger les familles de la dilution des patrimoines, encourager et diffuser les meilleures pratiques et investiguer les innovations financières les plus récentes. La préservation, le maintien, le développement du patrimoine et sa transmission dans de bonnes conditions sont des clés essentielles du maintien de l’harmonie familiale.

Le champ d’activité du family office : l’entreprise familiale

Une entreprise familiale est une entreprise dont le capital est détenu majoritairement par une ou plusieurs familles fondatrices. La croissance, la maîtrise des risques, l’évolution de la gouvernance, la transmission aux générations futures sont ses principaux enjeux.

Présentation de l’AFFO : son rôle, ses missions, ses services

Créée en mai 2001, l’AFFO, association à but non lucratif, a pour vocation de participer au développement et à la reconnaissance du métier de Family Office, métier de conseil et de prestations de services dédié à une ou plusieurs familles. L’objectif est de créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office qui accompagneront les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social, dans une vision transgénérationnelle.

Depuis sa création, l'AFFO permet au métier de family office de se développer, de s'organiser et de fédérer les membres en devenant un véritable lieu d'échange, d'expertise et de rencontre de l'ensemble des professionnels. L'Association regroupe les mono-family office (salariés de l'entreprise), les multi-family offices (cabinets travaillant pour plusieurs familles), et les professionnels partenaires des family offices (avocats, fiscalistes, notaires...)

Ethique et déontologie sont au cœur des fondamentaux de l'AFFO. Soucieuse de donner un cadre de référence au métier de Family Office, l'AFFO a élaboré une charte à laquelle tous ses membres doivent adhérer en s'engageant à la promouvoir et à la respecter dans l'exercice de leur métier. Cette charte permet de limiter les abus du terme de Family Office et est une garantie de qualité pour les familles faisant appel aux professionnels la respectant.

L'AFFO travaille sur des sujets spécifiques au travers de commissions dédiées et de matinées thématiques. Ainsi, quatre commissions ont été créées (Philanthropie, Education et Formation, Gouvernance Familiale et Allocation d'Actifs) et ont mené des travaux de recherche sur ces thèmes fondamentaux pour la profession afin de publier des livres blancs destinés aux family offices. Le livre blanc « Philanthropie » est paru en 2012, « Education et Formation » en 2013 et « Allocation d'actifs » vient de paraître. Les matinées thématiques permettent quant à elles de proposer aux membres, tous les mois, des petits-déjeuners à thèmes animés par des membres et/ou des personnalités externes.

Développement en régions

Afin de faire connaître l'association et le métier de family office en région, l'AFFO a lancé en 2014 le projet de régionalisation et a créé le groupe de travail « Développement en Région », dont l'objectif est de développer et d'animer des antennes régionales en cohérence avec les activités nationales.

Le 1^{er} lancement régional a eu lieu à Marseille en décembre 2014 avec la présence de Jean-Marie Paluel-Marmont, président de l'AFFO et de Françoise Vial-Brocco, délégué régional PACA. Son objectif est le développement et la reconnaissance du métier de Family Office dans cette région.